



Crédit et découvert dans une banque

Par **Stéphanie**, le **16/05/2011** à **21:24**

Bonjour,

J'aurais souhaité avoir des renseignements suite à une dette vis à vis d'une banque. Suite à une perte d'emplois et un changement de situation familiale survenue en 2005, je me suis retrouvé dans l'impossibilité de payer mon crédit ainsi que le découvert de mon compte dans une banque.

Je n'ai plus de nouvelle de cette banque depuis 2006 mais je sais qu'il reste une dette. Ma question est la suivante : y ' à t' il prescription ou dois je faire des démarches vis à vis de cette banque pour recouvrir cette dette. PS : Je n'ai pas de fichage banque de France.

Dans le cas où je dois faire des démarche je pensais demander le solde qui reste à payer à mon agence bancaire de l'époque mais celle-ci n'existe plus.
Merci d'avance pour vos conseils.

Par **chaber**, le **18/05/2011** à **07:22**

bonjour

De quand datent les dernières réclamations

- de la banque pour votre découvert
- de la société de crédit

Par **chaber**, le **18/05/2011** à **07:23**

bonjour

De quand date les dernières réclamations

- de la banque pour votre découvert
- de la société de crédit